

**COMITE TECHNIQUE
RELEVÉ D'AVIS**

**SEANCE DU 10 MARS 2022
RELEVÉ D'AVIS**

LE COMITE TECHNIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 10 MARS 2022

A rendu l'avis suivant :

1 – Contrats de mission scientifique de la LPR : critères d'éligibilité sur le projet ou l'opération de recherche

Votants : 8

Pour : 0

Contre : 8 (4 SNPTES ; 1 FNEC FP FO ; 3 FSU)

Abstentions : 0

L'avis est défavorable.

Le Président de l'UCA

Mathias BERNARD